

## La politique culturelle du Général

Georg SCHMID

« La politique culturelle du Général », *Espoir* n°91, 1993

S'il est aussi difficile de déterminer une culture et une politique culturelle, c'est en particulier parce que la pratique de ces concepts est ancrée dans un « champ culturel ». Il en résulte donc des interactions et/ou des interférences, dans la mesure où le champ culturel est modifié — de façon si minime que ce soit — par toute pratique discursive.

Mises à part quelques questions évidentes comme, par exemple, celle de savoir si l'on utilise un concept de culture historico-empirique ou bien anthropologique, il reste à poser une série de questions de nature pragmatique. Prenons-nous pour point de départ une culture à l'intérieur des frontières d'un État ? Nous fondons-nous sur l'idée d'une « communauté de langage » ou d'un « peuple » ? Quels registres idéologiques peuvent être repérés dans une culture ? Peut-on d'ailleurs déjà parler d'une culture (plus ou moins) homogène ?

Famille, classe, nation, etc., sont autant de domaines ou de dimensions qui fournissent un cadre, une grille, à la production culturelle : la culture n'a rien de statique, elle est inévitablement soumise à des dynamiques permanentes. Celles-ci sont essentiellement de nature sociale, mais il reste encore à préciser si l'on pense que la culture est fortement déterminée par les conditions de production, ou si l'on admet une multiplicité de facteurs déterminants (profession, différenciations diverses, conjoncture, origine, sexe, anticipations et ambitions, etc.)

Quel est le rôle du personnage politique ? L'acteur (l'actrice) principal ne doit en aucun cas être considéré comme une catégorie en soi, mais comme ancré, lui aussi, dans des champs culturels qui le déterminent et où il a toutefois un effet en retour d'intensification. La conception qu'a de Gaulle de « la France » est bien la sienne propre : mais cette vision est en réalité déjà existante, produite, transmise.

### 1. Le concept gaullien de culture vis-à-vis de l'Histoire

La conception gaullienne de l'Histoire, et en particulier de l'Histoire française, souvent commentée, rarement comprise, peut être qualifiée d'étatiste. Cela ne signifie pas que, pour des époques antérieures, des points de vue dynastiques, par exemple, ne jouent pas aussi un rôle. Il semble pourtant qu'un facteur étatiste ait toujours joué dans l'Histoire de France. Il existe une Histoire de France en dehors des dynasties et des classes, qui semble d'autant plus probante que le cadre étatique se dessine clairement. Ce cadre est la condition première d'une mission que l'on peut aussi — en l'occurrence — envisager comme une mission culturelle.

C'est ensuite, sans aucun doute, l'élément chrétien auquel de Gaulle se réfère le plus.

« Mon pays est un pays chrétien et je commence à conter l'Histoire de France à partir de Clovis, d'un roi chrétien qui porte le nom des Francs ».

Là encore, nous avons affaire à un concept assez vague, qui ne va guère au-delà d'une simple nomenclature. La référence à Charlemagne qui, elle aussi, n'est pas rare chez de Gaulle, met cependant en jeu des éléments territoriaux.

Remarquons au passage combien est frappante la transmission de l'image historique par des relais culturels, allant de l'éducation au climat culturel. Ce dernier est orienté principalement vers la domination, en ce sens qu'il contribue à l'adhésion du peuple à ses dirigeants. Cette atmosphère joue en outre un rôle essentiel pour asseoir la légitimité, qui résulte à la fois de ce consensus et de traditions territoriales, religieuses ou autres.

Parmi ces traditions, celle du centralisme, non dans le sens d'une chose qui a toujours été, mais d'une manière plus dynamique, une centralisation. Quand de Gaulle dit qu'il n'y a

qu'une Histoire de France, c'est aussi une façon de conjurer, d'inscrire rétrospectivement dans l'Histoire une homogénéité. L'universalisme abstrait des révolutionnaires entre 1789 et 1793 est à cet égard problématique : il faut qu'il débouche finalement dans la République, laquelle se caractérise par un aspect concret (ses institutions, ses instruments de pouvoir, les fondements de son administration).

La France et son Armée, comme on le sait, contient une louange appuyée des armées révolutionnaires. Certes, l'accent est mis sur la sauvegarde et l'agrandissement d'un territoire déjà existant, et non sur les idées révolutionnaires à proprement parler. Ainsi, l'armée devient aussi un vecteur de culture. Ce dernier se caractérise par son intemporalité, dans la mesure où, pour lui, la question de la forme de l'État est secondaire, la continuité culturelle est assurée par l'armée plutôt que par les principes de domination, comparativement plus abstraits, même lorsque la domination est mise en pratique à travers un gouvernement.

Dans le même ordre d'idées se pose la question du « Grand Siècle », car c'est — sous la forme d'un consensus collectif inconscient — l'ère, ou l'époque, où la « culture française » a revêtu sa forme la plus pure, la plus claire, la plus nette. Ce n'est donc pas seulement une tradition monarchique qui trouve ici une expression « classique », mais une sorte de « gallicité ». Nous voyons clairement que la forme d'expression régit des éléments conceptuels et substantiels.

Il ne faut pas mettre sur un même plan de Gaulle et le gaullisme. Ce dernier a en outre de nombreux visages, qui changent encore aujourd'hui. Ce qui leur est commun, c'est peut-être l'amour de l'État — le terme d'étatisme, que des oreilles allemandes perçoivent comme un mot importé, a une autre connotation que tout ce qui, en allemand, est lié à l'État. Les travaux, au demeurant fort intelligents, de Legendre sont fondés sur un potentiel critique qui repose sur une spécificité française (ou « gauloise »), et c'est pourquoi ils ne semblent pas recevables en Allemagne — ni en Autriche en tant que « colonie ».

La durée et la permanence d'un caractère français, déterminé et légitimé, sinon uniquement, du moins essentiellement par l'Histoire, englobent les formes de l'État, on retrouve toujours l'État (au sens de « étatique »), en raison aussi de cet exercice de la grandeur — ou de cette vocation à la grandeur. C'est précisément cette insistance sur la grandeur de la France à l'extérieur de ses frontières, sur la grandeur de la culture française, du sentiment linguistique francophone (même en dehors de la francophonie), qui est restée largement incomprise. Aussi allons-nous aborder tout de suite la question de la grandeur.

La grandeur, dans sa dimensionnalité, si l'on peut dire, découle de la profondeur historique, qui est quant à elle fondée essentiellement sur l'élément militaire : « La puissance militaire est depuis quatorze siècles la seconde nature de la France ». L'ambition de la Révolution d'être universelle et universaliste, et donc globale — et son pendant « bâtardisé », le napoléonisme, qui vise à l'hégémonie européenne — élargissent le concept de culture, certes toujours lié au territoire, mais dynamisé maintenant à l'extrême, de telle sorte qu'à « l'unité de ses frontières naturelles » est adjointe la multidimensionnalité de l'influence extérieure.

D'un point de vue historique, cette influence se reflète depuis longtemps déjà, au moins sous la forme d'une influence transnationale ou supranationale dans le domaine de la culture matérielle, parmi les couches supérieures de la société. Les aristocrates qui copient le mode de vie français, imitent style et cadre de vie (de l'architecture à l'art de la table en passant par l'habillement) en sont l'exemple le plus frappant. L'emploi de la langue française, là encore dans une certaine classe sociale, en est un autre.

L'accent mis sur l'aspect militaire de cette culture, souligné par de Gaulle — sa carrière explique qu'il insiste tant sur ce point — nécessite, au XXe siècle, une réévaluation. Les pertes humaines aux alentours de 1800 — beaucoup plus du fait des guerres que de la Révolution elle-même — sont le premier signe d'une crise démographique qui deviendra

aiguë après 1918. Nul ne peut comprendre la culture française sans tenir compte de la crise démographique de l'entre-deux-guerres.

Tandis que, en grande partie pour cette raison, le sentiment de menace — explicable aussi d'un point de vue anthropologique et biologique — s'accroît, permettant également de traduire un concept culturel plus ancien dans des formes plus contemporaines, la position de la culture française dans le cadre européen se trouve modifiée. D'une part, il s'agit de garantir la continuité, la permanence des institutions étatiques — comme le dit le Général : « Le chef de l'État républicain répond de l'intérêt supérieur et permanent de la France ». D'autre part, la face inférieure de la culture française est plus visible qu'elle ne l'a été depuis la Révolution ou la Commune. Le Front populaire, où coexistent de façon curieuse le pacifisme et la pensée défensive, mais aussi l'engagement aux côtés de l'Espagne républicaine, présente une culture politique « alternative ».

Hélas, le schéma historique symbolisé par la ligne Maginot, l'« apaisement », ne fonctionne pas. Les points de vue républicain, démocratique, socialiste sur la culture politique se brisent face au fascisme. Le grave traumatisme collectif qu'entraîne la défaite de 1940 n'a pas fini, me semble-t-il, d'ébranler la France. C'est à mon avis dans l'oeuvre romanesque de Claude Simon — entre autres — qu'on en trouve l'expression la plus brillante. Le combat s'y présente comme expression de la condition humaine, à travers tout engagement humaniste, même concret, par exemple pour la légitimité de l'Espagne républicaine. Voici les paroles du Général — non du romancier :

« Au rendez-vous que la France donna à l'univers (...) celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité (...). La vocation de la France est humaine pour servir la cause de l'homme (...) la cause de la dignité de l'homme ».

C'est une mission culturelle. Elle a quelque chose de messianique. Et ce n'est pas un hasard — comme le souligne à juste titre Léo Hamon — s'il s'agit de la transposition d'une idée de la culture judaïque, celle de l'alliance — « une certaine idée de la France ». La légitimité politique tire donc sa substance d'une morale (ou d'une moralité) dont le fondement est culturel. Mais cela veut dire que toute politique — au regard de son objectif ultime — doit être une politique culturelle. Le fait qu'il en soit rarement ainsi dans la pratique ne signifie pas qu'on n'ait affaire qu'à une rhétorique politique en lieu et place d'une politique culturelle.

L'Indochine et l'Algérie le montrent, chacune à sa manière. Dans le premier cas, la morale est recouverte, submergée, et finalement oubliée. L'exportation de la culture ne fonctionne pas non plus quand elle a pour postulat une pratique impérialiste, à travers l'intégration de l'AUTRE — l'« étranger » — dans sa propre culture. Selon la conception idéale de la culture politique, tous peuvent devenir Français — mais ils ne le peuvent pas, parce qu'eux-mêmes ne le veulent pas, parce qu'on ne le leur permet pas. La force d'intégration d'une culture a des limites qui se mesurent à la capacité de tolérance des populations.

La culture est aussi fonction de l'identité collective. La politique algérienne de De Gaulle doit également être considérée de ce point de vue. Elle n'apparaît alors plus du tout comme résignée, comme on l'a souvent caractérisée. Elle est surtout une Realpolitik — même si ce n'est pas dans le sens de la pratique historique allemande —, car elle est capable d'établir de nouvelles bases.

## **2. La langue**

L'expression « Québec libre », dans un monde où le modèle sémiotique anglo-saxon est largement répandu, a gravement nui à l'Appel du Général. Introduire la question linguistique dans le politique — c'est-à-dire, semble-t-il, mener une politique culturelle agressive —, voilà qui devait même amener le Times, journal alors sérieux, à en déduire que de Gaulle était

sénile : quelle catastrophe que de devoir attendre, normalement, jusqu'en 1972 l'entrée en fonctions de son successeur !

Personnellement, je trouve plutôt préoccupant le fait que l'expansion internationale d'un présumé anglais — en réalité un Pidgin maladroït — ne scandalise personne, mais apparaisse au contraire normale, naturelle et, en tout cas, tout à fait compréhensible, tandis que tout « gallicisme », même s'il se réfère en fait au latin, déclenche des ressentiments. Doderer fait dire à l'un des protagonistes de son roman *Die Strudlhofstiege*, en 1913, que le plus déconcertant, quand on voyage à travers le monde, c'est de découvrir que le monde est anglais.

La culture anglo-saxonne suggère, sans qu'on en prenne conscience réellement, que tout ce qui s'écarte d'elle, tout ce qui n'est pas anglo-saxon, est anormal, est un scandale, n'est pas « naturel ». (La culture la plus puissante est toujours celle qui parvient à donner l'impression d'être naturelle.)

Un sémiologue de talent a dit un jour que les États-Unis restaient toujours le plus grand et le plus puissant producteur de signes du monde. Ce sont eux, surtout, qui contrôlent la distribution, comme nous ne l'ignorons pas. Cet état de fait nous semble moins naturel aujourd'hui, alors que nous sommes les témoins d'un recul économique des États-Unis dont peu se doutaient à une époque encore récente, et qui, conformément aux conceptions matérialistes de l'Histoire, devrait entraîner également un déclin de la prépondérance sémiotique.

Vous remarquez — et je remarque que vous le remarquez — que des phrases telles que celles-ci déclenchent le scandale. Pour comprendre le concept gaullien de culture francophone, nous ne pouvons cependant pas faire autrement que d'emprunter de telles voies. Le fait qu'elles nous paraissent étranges est déjà le résultat — pour nous en référer à Nietzsche — d'un dressage social réussi. Je le qualifierais plutôt de dressage culturel.

L'avalanche de signes nord-américains, c'est-à-dire presque exclusivement US-américains (il est tout à fait significatif que nous laissons pratiquement toujours tomber, que nous « omettions » ce « US ») nous fait voir un « paradigme » particulier comme un système naturel. Il me semble que de Gaulle a compris intuitivement cette culture érigée en nature — ou donnée comme telle. Aussitôt, on comprend les volte-face de sa politique à l'égard de la Grande-Bretagne, qui apparaissaient si souvent incompréhensibles.

L'une des nombreuses légendes entourant le Général veut qu'à une question concernant son opposition à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, il ait répondu en désignant une réclame assez ambiguë de la BOAC — qui existait alors encore —, réclame montrant une photographie de Londres au-dessus de laquelle était écrit « America begins here ». « Voilà pourquoi », aurait répondu de Gaulle. *Se non è vero è ben trovato*, et cet aspect de la culture matérielle devrait attirer notre attention sur plusieurs points.

D'abord sur les relations particulières qui unissent la Grande-Bretagne et les États-Unis, ensuite — entre autres — sur le fait que l'Amérique du Nord, mis à part le Mexique, est perçue spontanément comme anglo-saxonne. Qui dit Québec (ou Montréal) et non Québec (ou Montréal) ? Dans un très beau film — « *Two Solitudes* », avec Jean-Pierre Aumont et Stacy Keach — le cinéaste canadien Lionel Chatwyn montre que si les DEUX Canada ne peuvent se rejoindre, c'est en grande partie du fait de la « non-simultanéité du simultané » : on pourrait aussi bien inverser la formule. L'émigration en provenance de France a toujours été — relativement — impopulaire (là encore, on peut citer un film : « *Que la fête commence* », de Tavernier), et les populations qui en sont issues ont évolué différemment des autres émigrants ou immigrants. Il n'y a pas qu'un modèle historique.

De Gaulle a visiblement pris conscience de la négligence de la France à l'égard du Canada. À son retour du Canada, après avoir prononcé les mots de « Vive le Québec libre », le Général dit aux journalistes qui l'attendaient à Orly qu'il s'était adressé aux Français du Canada...

« Nos rois [les rois de France] les ont abandonnés. Nous n'ignorons pas que des Canadiens francophones ont refusé de servir dans l'armée, et la façon dont ils ont été mis au pas, et nous devrions aussi nous rappeler le «Je me souviens» du drapeau de l'État de Québec ». Ce qui fut alors reproché à de Gaulle comme un encouragement au séparatisme était, me semble-t-il, bien plutôt une tentative de donner à la francophonie, en tant que concept culturel — de la façon dont la définit Senghor —, une place digne. Peu de (socio-)cultures se fondent sur la langue autant que la culture française, francophone. Nous trouvant sous l'influence extrême d'autres concepts culturels, qui se réfèrent beaucoup plus au « peuple » et à la « nation » (pas dans le sens ouest-européen), nous devrions être particulièrement prudents pour juger de ce point.

Ce qui fut compris (mal) comme un appel au séparatisme, émanait plutôt d'une conception de la culture issue d'une culture qui avait perdu un combat (socio-)linguistique — et reste vaincue. Si l'on prend conscience du fait que la culture française est fondée en grande partie sur la langue, on comprend mieux tout ce que représente la perte d'une possible prépondérance linguistique de la France en Europe après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté. Jusqu'à l'adhésion britannique, encore à contre-cœur, à l'Europe (sous Thatcher), le français avait de bonnes chances de devenir la langue européenne par excellence. Depuis, la partie s'est jouée, au détriment de la France, c'est-à-dire de la langue française, et donc de la culture française. Il y a une quinzaine d'années, Harald Weinrich pensait que la musique populaire européenne serait à l'avenir la « chanson » (il se référait au modèle français ou, plus exactement, francophone). Il n'aurait pas pu faire plus lourdement erreur.

### **3. L'Europe**

Pourquoi, après tout, ne pas accepter tout simplement une Europe anglicisée? Parce que, comme l'écrit de Gaulle dans ses Mémoires, elle aurait soumis la France et l'Europe à l'hégémonie anglo-saxonne (8). Nous éviterons de nous demander si cela n'a pas été de toute façon le cas, inéluctablement (la politique allemande est liée à cela, et le fait que nous considérons comme tout à fait naturel et allant de soi l'état actuel de la moitié occidentale de l'Europe, qui se prépare à exporter son modèle dans la moitié orientale, est le signe de suggestions et d'autosuggestions réussies).

Ce qui est moins clair chez le Général, et qui, dans le contexte de la culture, n'a d'ailleurs qu'un intérêt marginal, ce sont « les fruits de la victoire », à propos desquels il pensait sans doute tout d'abord à la France (rappelons-nous les paramètres démographiques déjà évoqués). En ce qui concerne la « construction européenne », comme on le sait, Edmond Joue pense que le Général a imaginé dès 1940 une sorte de confédération.

Rien que de très vague. Les « vieilles nations » (la nomenclature utilisée n'a pas d'importance) sont appelées à coexister, plus ou moins liées entre elles c'est surtout leurs traditions culturelles qui comptent. Quelque vagues qu'aient été les conceptions du Général au sujet de ces cultures — et de la mission culturelle spécifique de la France —, elles remettent en question l'idée aujourd'hui communément acceptée comme quoi il aurait défendu l'homogénéité. L'homogénéité — unité, indivisibilité, etc. — de la France, certes. Mais à côté de cela, la pluralité, la multiplicité même des vieilles cultures européennes.

Il ne fait aucun doute que l'accent est mis sur « vieilles » et sur « européennes ». Je laisse de côté, je le répète, la question de la Communauté européenne du point de vue des menaces que fit peser sur elle la guerre froide. Dans le domaine de la politique culturelle, la peur de l'Amérique qui se manifeste indirectement, entre les lignes, presque toujours de manière allusive, est au moins aussi grande que celle envers l'Union soviétique. La culture russe faisait partie des cultures européennes, la culture américaine était l'une de ses émanations qui, dans un mouvement impérial, refluaient désormais sur sa zone d'origine culturelle.

Bien sûr, et de Gaulle n'était pas le seul à le comprendre, c'était là plus qu'un simple mouvement. Qui ne voit plus les prétentions hégémoniques des États-Unis (même si l'on admet que ce sont les guerres européennes qui les leur ont imposées, à eux qui étaient à l'origine isolationniste), regarde déjà, dans une certaine mesure, l'histoire de l'après-guerre à travers des lunettes américaines. À la fin des années cinquante, peu après son retour au pouvoir, de Gaulle proposa une sorte de triumvirat comprenant les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France dans le domaine de l'armement nucléaire, de la politique de sécurité et de la stratégie.

Culturellement, on ne peut pas ne pas remarquer ici la prépondérance anglo-saxonne. Bien souvent, le réflexe a été de ridiculiser la France en tant que « puissance nucléaire » : rien de tel à l'égard de la Grande-Bretagne. Faut-il y voir l'acceptation d'une supériorité « naturelle » du paradigme culturel anglo-saxon ?

Dans une thèse passionnante, Reinhold Wagnleitner a décrit dans ses multiples ramifications le processus d'« américanisation » de l'Autriche après 1945 — et même après 1955. Mais il s'agit là d'un phénomène global, en bref, de la légitimation d'un modèle culturel. Toute politique culturelle digne de ce nom doit au moins en être consciente. La force d'attraction de l'offre culturelle des États-Unis repose, et nous devrions en prendre conscience plus souvent, sur le crédit et la confiance immense que nous accordons aux simplifications. Les simplificateurs ne sont pas « terribles », ils nous apparaissent (parce que telle est l'image qu'ils donnent d'eux) « aimables ».

Le discours de l'impérialisme culturel a perdu de sa popularité depuis que, récemment, le système capitaliste est entré dans une phase d'expansion dangereuse — on voit apparaître plus souvent comme inévitable, naturel, quelque chose qui est fabriqué. Quoi qu'il en soit, cet impérialisme existe. Pour créer un marché, on a besoin tout d'abord d'images, d'images de l'histoire et du monde, qui permettent et dirigent l'acquisition, l'utilisation et la prolifération de marchandises non seulement offertes, mais aussi octroyées. Du point de vue de la politique culturelle, on crée une prédisposition, l'achat est précédé de l'acceptation d'un modèle culturel spécifique.

Concrètement, le Marché commun a souffert — et souffre — de produire trop peu d'images, de symboles. La Communauté économique reste, pour employer un concept de Bourdieu, symboliquement sous-capitalisée. L'autonomie ne se perd pas uniquement sur le terrain diplomatique ou à travers des guerres; à long terme, la défaite dans les confrontations sémiotiques est plus essentielle.

Certes, on ne saurait parler chez de Gaulle, de ce point de vue, de politique culturelle consciente — car il envisageait la culture dans ses catégories supérieures, bien que la culture populaire soit à cet égard beaucoup plus importante —, mais cela n'exclut pas que son attitude de rejet envers les aspirations de la Grande-Bretagne à entrer dans la Communauté soit allée (intuitivement) dans ce sens.

En ce qui concerne la culture allemande, de Gaulle, du point de vue justement des « catégories supérieures » de la culture, me semble s'être montré moins sceptique, peut-être d'ailleurs en raison de la position d'infériorité de la RFA : elle paraissait — à tort — plus faible dans le monde de 1960 (et après aussi) ; de Gaulle sous-estimait le degré, l'intensité et l'extension de l'« américanisation » de la RFA.

Il faut cependant noter que le rapprochement entre les deux pays et la nature particulière des relations franco-allemandes reposent en grande partie sur la politique culturelle. Je pense en premier lieu aux programmes d'échanges dans l'enseignement, pour ce qui suppose une ingérence et une initiative directes de l'État, mais aussi à des manifestations culturelles qui ne

sont généralement pas, ou alors avec une motivation politique moindre, soumises à son contrôle, comme le cinéma — le film français est le seul qui ait quelque chose à opposer, même d'un point de vue commercial (si modestement que ce fût) à la confection américaine. (Du reste, la promotion du cinéma français dans le cadre international est, naturellement, partie intégrante de la stratégie de l'État dans le domaine de la politique culturelle mondiale.)

#### 4. 1968

Quelques mots encore, en guise de post-scriptum, sur 1968. Mai 68 — en grand danger de devenir un mythe d'anciens combattants — marque également la collision de deux conceptions culturelles. Voir la culture populaire, la culture du peuple d'un côté, et la culture du pouvoir, des élites de l'autre serait trop simplificateur, et ne nous conduirait pas plus loin que ramener les analyses de la politique culturelle à un simple schéma droite/gauche.

En ce qui concerne la dimension culturelle, la question est de savoir si la révolte estudiantine est une rébellion contre l'État, contre les institutions, contre la droite, ou si elle n'a pas plutôt des motivations culturelles. La question n'est pas réglée. Mais les indices sont assez nombreux. Ce n'est pas pour rien qu'on dit aussi : « Le cinéma s'insurge » .

Le fait qu'une crise de l'Université soit à l'origine de mai 1968, et en soit restée jusqu'au bout l'élément essentiel devrait nous donner à réfléchir. Mais ce n'est pas tant une sous-culture qui se révolte ici contre la culture officielle et finira par balayer le Général. C'est la pétrification des institutions culturelles qui est le facteur déterminant, c'est la hiérarchisation interne, rigide et totalement immuable, qui a rendu impossible l'adaptation à temps.

Dans une interview à la radio, le 7 juin 1968, de Gaulle, interrogé sur le mot mutation » qu'il avait prononcé, déclara que les moyens d'information et la soif de sensationnel, la menace constante et les multiples soucis excluaient le repos dans notre civilisation toujours plus mécanique (mécanisée). Il n'a pas tort dans le fond, même s'il est douteux que tout ait changé si radicalement — au cours d'une période relativement longue.

Les conceptions culturelles du Général, qui restaient ancrées dans le paradigme étatiste, ne lui auraient pas été d'un grand secours dans cette situation. Le fait que de nouveaux modèles culturels puissent se développer en dehors du cadre de l'État, sans être reliés à une politique culturelle, devait lui rester incompréhensible. 1968 a montré que la révolte contre l'État n'a rien à voir avec une révolte contre la culture; plus nous aurons de recul, mieux nous verrons que 1968, grâce à son statut de révolte culturelle, s'inscrit dans ce qui nous apparaît comme la continuité de l'histoire française. Dans son dernier livre, Bourdieu nous montre entre autres que ce qui nous apparaît au premier abord comme une coupure radicale de la socio-culture ne recouvre en fait qu'une permanence.